

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 59

Artikel: Le Conseil de l'Europe et nous : (suite et fin)

Autor: Leuba, Y.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Le Conseil de l'Europe et nous

(Suite et fin)

Au Conseil de l'Europe, les organisations à statut consultatif ont le droit de soumettre une question à discussion. Le CECIF est la seule organisation féminine à posséder le statut 1 et il n'a pas manqué de faire usage de ce droit en soumettant une étude sur le statut du personnel féminin, sur les migrants, sur l'adoption, le droit parental. Le Conseil de l'Europe étant une organisation jeune, il est ouvert aux suggestions venues de l'extérieur, ce qui est favorable pour les femmes. Mme Jadot estime qu'il a une importance d'autant plus grande qu'il y a, en ce moment, peu de chances de voir un rapprochement entre le Marché commun et l'AÉEL. Il en va de même pour le CECIF qui a évité la division des femmes de notre continent en deux groupes. Les femmes collaborent, preuve en soit l'enquête faite par le CECIF dans quinze pays d'Europe au sujet de l'adoption et du droit parental, son but n'étant pas une unification mais une harmonisation. Cette enquête servira à Strasbourg, à l'élaboration d'une convention. Le Conseil de l'Europe continue son action sur tous les plans : questions sociales, agricoles, de consommation, etc., et les femmes doivent s'y intéresser, sinon ces grands problèmes seront résolus sans qu'elles en soient informées.

Problèmes actuels de la commission sociale du Conseil de l'Europe

M. Auguste Lusser, conseiller aux Etats, de Zoug, membre de la délégation suisse à Strasbourg, expose l'importance de cette commission dont l'activité a donné lieu à cinquante-trois résolutions déjà votées. Elle est l'une des six commissions permanentes du Conseil de l'Europe et comprend cinq femmes sur trente-trois membres. Au cours de ses sessions, qui ont lieu alternativement à Strasbourg et à Paris, elle s'est occupée entre autres de la réglementation du travail « au pair », système qui s'est beaucoup développé depuis la guerre parce que les jeunes vont de cette façon apprendre les langues étrangères, mais qui est fort différent selon les pays. Un contrat européen du travail « au pair » est en préparation. Autres questions étudiées : l'utilisation des loisirs, la lutte contre le bruit, la pollution de l'air, le travail des femmes, salaire égal à travail égal, la santé publique en général, la pénurie de personnel soignant, etc. Sur ce dernier sujet, un rapport vient d'être adopté en septembre et sera adressé à toutes les organisations internationales à but professionnel et social. Une commission spéciale a été nommée pour l'étude de cet important problème.

M. Lusser termine en affirmant que les activités du Conseil de l'Europe ne sont pas encore assez connues et il félicite l'ASF d'avoir

montré son intérêt en organisant cette journée. Il va même jusqu'à dire que c'est la première, à sa connaissance et que les sociétés masculines ne l'ont jamais fait. (Espérons que M. Lusser se trompe !)

Politique scientifique et culturelle

Le professeur Olivier Reverdin, conseiller national et membre de la délégation suisse, était chargé de parler de la « Politique de la science et de la coopération culturelle ». Les domaines d'activité de cette commission touchent souvent ceux d'autres commissions ; c'est ainsi qu'elle a examiné les problèmes de la protection des sites, de l'équivalence des études entre les divers pays, des loisirs et de la nécessité de réserver de véritables zones de repos, de la protection des eaux. A propos de cette dernière question, une charte européenne est en élaboration.

Quant à la coopération scientifique, elle devient une nécessité pour l'Europe, car la science joue un rôle de plus en plus grand dans la vie économique moderne : de la recherche fondamentale, on arrive à la recherche appliquée qui conditionne le développement économique. Les pays qui font les plus gros investissements dans le domaine de la recherche scientifique sont en train de conquérir le monde. Voir les Etats-Unis avec les télécommunications : ils possèdent presque tous les brevets et l'Europe n'en a que très peu. Chaque pays devrait pratiquer une politique des sciences.

Dans notre pays aussi, les pouvoirs publics devraient mettre à disposition les moyens de recherche, car nous sommes en retard, tandis qu'au siècle dernier, l'Ecole polytechnique de Zurich fut longtemps l'égal des plus grandes écoles du monde. Il faut saluer avec satisfaction la création d'un Fonds national pour la recherche scientifique et celle, plus récente, d'entreprises telles que Würenlingen et Lucens. Pourtant, la politique des sciences ne semble pas encore être entrée dans nos mœurs parlementaires.

Sur ce sujet, le Conseil de l'Europe avait convoqué une première conférence à Londres, en 1961, puis l'an dernier, à Vienne. A celle-ci participaient six Suisses, trois hommes de science et trois parlementaires. Pour pratiquer une politique de la science commune à toute l'Europe, il faudrait que les grandes entreprises existantes soient sous contrôle parlementaire, car nombre de problèmes ne sauraient être résolus sans la collaboration de tous les pays européens. Le CERN en est un bon exemple. La plupart des pays ne savent pas exactement où en est la recherche scientifique chez eux, parce que les entreprises veulent garder secrets leurs travaux.

Il serait donc important de savoir ce qui se fait, tant au point de vue culturel que scientifique dans toute l'Europe. Pour ce faire, une

publication renseignant régulièrement au sujet de ces matières devient indispensable. C'est à quoi s'attache actuellement la commission de la culture et de la science du Conseil de l'Europe.

Au cours de la discussion qui suivit les quatre exposés, divers renseignements furent donnés : le Conseil de l'Europe donne de nombreuses bourses d'études (chez nous, s'adresser au Département politique fédéral). Il est encore trop peu connu et les cantons devraient organiser régulièrement chaque année la « Journée de l'Europe » dans les écoles (un excellent matériel pour enseigner peut être obtenu auprès de M. René Bovey, correspondant national de la direction de l'information du Conseil de l'Europe, Junkerngasse 39,

POUR LA FÊTE DE NOËL

Coefficient un

Il est clair que ce mois de décembre aura même — même chez nous — dominé par les élections françaises : le mois de Noël est devenu, de ce fait, un mois « présidentiel ». Les deux choses ne sont d'ailleurs pas incompatibles : certaines vérités de l'Évangile sont plus accessibles du fait de ces élections. Les deux dimanches électoraux du 5 et du 19 décembre ont notamment impressionné nos esprits par la magie des chiffres : tant de milliers, de centaines de milliers, de millions. Avons-nous réalisé que ces chiffres ne représentaient que le résultat d'une multiplication dont le coefficient était simplement « un » ? Dix millions fois un ; un multiplié par sept millions cinq cent mille deux cent quarante-trois. Ce coefficient, ce n'est rien d'autre qu'un individu qui a un nom, un métier, une

Chants de Noël

par Yaroslava Mills (E.-U.)

Une des très belles cartes de l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). Si vous passez commande sans tarder (Comité suisse pour l'Unicef, 27, Stauffachstr., 8004 Zurich), les cartes de vœux (par boîte de dix au prix de 5 fr.) vous parviendront assez tôt pour le Nouvel an. Voulez-vous que quelque part dans le monde, un enfant vous doive la santé, la vie, la vie ? Faites un seul geste, un geste très simple : achetez les cartes de vœux de l'Unicef. Faites-les connaître autour de vous, proposez-les à vos amis, à vos clients.



Berne). Les gens lisant de moins en moins les articles « sérieux » dans les journaux, la télévision pourrait donner des informations concernant le Conseil de l'Europe. D'ordinaire celui-ci n'est composé que de parlementaires, mais rien ne s'opposerait à ce qu'on y délègue une Suisse !

Merci à l'Alliance de sociétés féminines suisses qui avait organisé cette journée intéressante, montrant ainsi, une fois de plus, qu'elle ne néglige aucune occasion de renseigner les femmes sur les grands problèmes de l'actualité.

Y. Leuba.

Le représentant permanent de la Suisse à Strasbourg, M. Daniel Gagnepin, ministre plénipotentiaire, vient de signer sept conventions. Il s'agit de la convention européenne d'extradition ; la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ; trois accords sur la circulation des personnes ; la suppression des visas pour les réfugiés ; la circulation des jeunes sous le passeport collectif.

Entrée en 1963 au Conseil de l'Europe, la Suisse a donc signé, jusqu'ici, dix-sept des cinquante et une conventions européennes.

histoire, des circonstances personnelles ; un individu qui choisit de voter pour tel ou tel candidat.

On retrouve le même coefficient quand il est question de chrétiens. Les statistiques religieuses comparent ainsi le nombre de bouddhistes que compte l'humanité par rapport à celui des musulmans ou des chrétiens. Le même coefficient individuel assure les résultats variables... seulement.

Seulement le Christ nous enseigne une arithmétique entièrement différente : être chrétien ce n'est pas uniquement s'inscrire comme tel sur un questionnaire administratif, enrichir de sa présence les statistiques confessionnelles, étoffer par sa personne les assemblées religieuses, assister à un office ou à un culte de Noël... Tout cela ne constitue qu'une partie du problème. Le Christ l'illustre non seulement par son Évangile, mais par tout ce qui est en le contenu : l'histoire de Noël serait, à elle seule, parfaitement inefficace et inintéressante si elle n'avait pas la suite qui est siennne. Une naissance, voilà qui est bien, mais dans la mesure où cette naissance est le prélude à une vie. Chaque parole du Christ, chacune de ses actions consolide et authentifie la fête de Noël. Le coefficient de cette sainteté, c'est que la même perfection divine se retrouve partout dans cette vie du Fils de Dieu. Etre chrétien, porter — comme un nom de famille — cette dénomination implique donc de notre part un apprentissage de la fidélité, la mise en action de notre être, de notre façon d'être.

Le président des Français doit son élection à des bulletins de vote remplis en quelques secondes par ses électeurs. Le Christ, Lui, demande bien plus pour régner sur nos vies : chacune de nos journées comporte des dizaines d'occasions où il nous est demandé de « voter pour Lui », dans ce que nous disons, dans ce que nous faisons, dans ce que nous pensons dans le secret de notre cœur. Si bien que c'est de nous, du coefficient de notre fidélité, que dépend la suite — à notre niveau — la suite merveilleuse ou décevante du Noël que nous allons fêter.

A. B.

A l'Ecole d'études sociales

(Suite de la page 3)

directeur du Service de santé de la jeunesse, M. Turian, tuteur général, les directeurs des écoles secondaires et professionnelles, M. Leyvraz, directeur de la police, le docteur Petitpierre de l'OMS et bien d'autres encore.

M. Raymond Udry, président du comité de direction de l'Ecole, les remerciements de l'encouragement que leur présence apportait aux élèves et excusa quelques autres personnes, dont M. Ganter, maire de Genève. Il dit aussi aux représentants de la presse combien leur collaboration était appréciée. Après avoir exprimé sa gratitude au président Chavanne pour le soutien que le Département de l'instruction publique apporte à l'Ecole, non seulement par une généreuse subvention, mais aussi par les allocations aux études dont bénéficient plusieurs élèves, M. Udry s'adresse directement à ceux-ci afin de leur montrer l'importance du choix qu'ils avaient fait en s'inscrivant dans l'une des cinq écoles rattachées à l'Ecole d'études sociales, choix qui est aussi un engagement envers autrui et qui devrait se transformer en une véritable vocation.

Nombre croissant d'étudiants

La directrice, Mme Cornaz, formula le vœu que ces années d'études qui commencent soient parmi les plus belles de la vie des élèves. Elle dit aussi tous les avantages que l'Ecole avait retirés de son installation il y a un an aux « Petits-Philosophes », soit tant un nombre accru d'étudiants et de collaborateurs que de meilleures conditions de travail pour les uns et pour les autres. 109 nouveaux étudiants sont venus s'ajouter cet automne à une centaine déjà dans leur deuxième ou troisième année. Les nouveaux locaux ont aussi permis d'organiser l'hiver dernier, à la demande du Département de l'instruction publique, deux cours de formation en cours d'emploi, l'un pour des employés sociaux des

services publics, l'autre pour des employés des bibliothèques scolaires afin de remédier partiellement à la pénurie de personnel spécialisé. 65 étudiants ont obtenu leur diplôme d'assistant social, d'animateur de jeunesse, de bibliothécaire, de laborant ou d'auxiliaire de médecin et, sauf quelques-uns qui se sont mariés, occupent tous maintenant des postes où ils peuvent mettre en valeur la formation acquise à l'Ecole d'études sociales.

Des personnes qualifiées dans toutes ces professions de service sont indispensables aujourd'hui à la cité, affirma M. Chavanne, dont la courte allocution consistait essentiellement en remerciements adressés aux dirigeants de l'Ecole, ses professeurs et ses étudiants.

M. Léopold Boissier captiva ensuite l'auditoire en lui parlant sous le titre « Engagement de la jeunesse » des délégués du Comité international de la Croix-Rouge. Il encouragea les jeunes à travailler tant soit peu pour la paix, tout d'abord en témoignant à la politique étrangère et aux graves problèmes que la Suisse va devoir résoudre et aussi en ayant une attitude amicale envers leurs camarades étrangers — ce qui, fait par les millions d'étudiants du monde, arriverait peut-être à changer complètement l'atmosphère de celui-ci.

Adhésion à un parti et solidarité féminine

Notre débat sur cette question reprendra et se terminera dans le numéro de janvier.



Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande